



ENGAGÉ·ES **POU.R**
LES PERSONNELS
ET LES ÉLÈVES

LA FSU BRETAGNE ENGAGÉE AU QUOTIDIEN

FSU BREIZH, GANEOC'H HAG EVIDOC'H / FSU BERTÉGN QI FÉT D'SA BÈTE CHAQUE JOU

La FSU, fédération de syndicats représentant tous les métiers de l'éducation nationale, agit au quotidien pour les personnels. Elle défend un service public ambitieux où tous les élèves doivent trouver leur place et leur voie de réussite, avec des personnels reconnus et revalorisés. La FSU mobilise la profession, dans l'unité, pour faire entendre les questions éducatives dans un contexte national et international où elles sont parfois relayées au second plan, pour construire un rapport de force de nature à imposer des changements.

Les militantes et les militants des syndicats nationaux de la FSU sont toujours en responsabilité dans les écoles, les établissements et les services, aux côtés des collègues. Elles et ils sont là pour apporter leur expertise sur les questions de carrière, du soutien en cas de difficulté et accompagner les personnels individuellement dans leurs démarches ou collectivement dans leurs actions. La FSU propose des stages et des formations ouverts à toutes et tous pour débattre, partager les informations et agir.

Enfin, les élu·es de la FSU agissent en menant un travail syndical dans les nombreuses instances de concertation, à tous les niveaux. Dans l'éducation nationale en Bretagne, la FSU est représentée au CSA-A (comité social d'administration académique) et dans ses déclinaisons départementales (CSA-SD) ou consacrées aux questions de santé, sécurité et conditions de travail (F3SCT), mais ses représentant·es siègent également dans les nombreuses autres instances spécifiques consacrées à la formation, aux langues vivantes ou régionales, aux GRETA, ainsi que dans de très nombreux groupes de travail.

Les syndicats nationaux de la FSU rendent compte régulièrement de leurs actions par des publications adressées à leurs syndiqué·es mais font le choix aujourd'hui de s'adresser à tous les personnels de l'Éducation nationale pour rendre compte de son action à travers quelques exemples.

Partout, une seule exigence : représenter les personnels, défendre leurs intérêts et ceux du service public d'éducation, porter leur voix et leurs revendications sur les questions de salaires et de conditions de travail.

Sabrina Manuel et Matthieu Mahéo pour les élu·e·s de la FSU au CSA-A



Engagé·es
au quotidien



LA FSU EXIGE DES MOYENS POUR NOS MISSIONS

Depuis 4 ans, la FSU a combattu sans relâche la dégradation des conditions de travail. Dans les Formations Spécialisées en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail (F3SCT), elle a **porté la voix des personnels face aux classes surchargées, au manque de remplaçant-es, à l'insuffisance de moyens dans les écoles, les services et les établissements**, à la surcharge de tâches connexes, aux risques psychosociaux, aux violences et à l'absence de réponses concrètes face à la souffrance au travail. **Elle s'est mobilisée pour une école inclusive disposant de moyens**

réels : recrutement et reconnaissance des AESH, baisse des effectifs par classe, accompagnement adapté des élèves à besoins particuliers et formation de qualité pour tous les personnels. Face au démantèlement de la formation initiale et continue, la FSU a revendiqué du temps, des moyens et une véritable reconnaissance des métiers.

La FSU se bat sans relâche au

quotidien pour accompagner, conseiller, soutenir les équipes engagées dans une dynamique d'amélioration (Rénovation-Extension-Construction) de leurs conditions de travail en travaillant notamment le schéma directeur de l'immobilier en CAEN (Conseil académique de l'Education nationale). Un exemple en EPS : la FSU est engagée de longue date dans un travail tripartite avec la Région et le Rectorat sur les installations sportives avec des résultats concluants pour les équipes. En 2022, la Région a réactualisé, en s'appuyant sur les référentiels Équipements SNEP-FSU, son « cahier des charges de l'enseignement de l'EPS et du Sport scolaire » pour conditionner ses aides et contraindre les propriétaires (la Région elle-même, les mairies, les communautés de communes) au respect de ce document.

La FSU, avec les collègues d'EPS, a initié le GYMNASCORE en 2023, véritable état des lieux des gymnases, qui a permis de remettre au grand jour 4 plans d'urgence départementaux et un plan d'urgence régional. Le travail est à poursuivre, tant le nombre d'installations à rénover va croître en raison, entre autres, des mises aux normes écologiques et environnementales.



LA FSU DÉTERMINÉE À DÉFENDRE L'ÉCOLE PUBLIQUE DE PROXIMITÉ

Au cours des 4 dernières années, des suppressions de postes annoncées nationalement ont été annulées à deux reprises. **La FSU a joué un rôle majeur pour obtenir ces décisions.**

Dans tous les départements de l'académie de Rennes, elle ne cesse de combattre et dénoncer la fatalité d'une baisse de moyens irrémédiablement corrélée à la baisse démographique. Dans le 1^{er} degré, si le nombre moyen d'élèves par classe baisse légèrement, il reste bien supérieur aux moyennes européennes et ne garantit en aucun cas de meilleures conditions d'enseignement, pour les personnels comme pour les élèves. Dans le 2nd degré, les effectifs ne baissent pas et la Bretagne possède les classes les plus chargées de France : il manque 1200 postes pour retrouver les taux d'encadrement de 2006. Pour la FSU, la baisse démographique constitue une opportunité d'amélioration des conditions d'exercice des personnels et d'apprentissages des élèves dans l'École publique.

C'est pourquoi **la FSU n'a cessé de défendre chaque situation d'école et d'établissement dans les instances, en portant la réalité des prévisions d'effectifs**, en prônant la nécessaire augmentation de moyens dans le cadre de l'école inclusive, du remplacement, de la direction d'école, de

la prise en compte de la ruralité, du bilinguisme, mais aussi des contextes particuliers de chaque école ou établissement.

Le ministère a lancé les observatoires des dynamiques rurales et territoriales et il expérimente désormais une nouvelle méthode (dép. 22 et 29) dans lesquels les élu-es locaux-ales auraient un rôle prépondérant dans la remontée des besoins de carte scolaire.

Parce qu'en Bretagne, comme ailleurs, les écoles rurales jouent un rôle essentiel de lien social, d'égalité territoriale et d'attractivité des communes, **la FSU entend bien continuer à prendre ses responsabilités** et replacer au cœur de cette dynamique la priorité du renforcement de l'école publique de proximité, sur l'ensemble du territoire.



Engagé-es
au quotidien

LA CARTE DES FORMATIONS : UN COMBAT FORT DE LA FSU

Pour la FSU, tou.tes les élèves doivent pouvoir choisir de suivre leur scolarité complète dans le réseau public, partout sur le territoire de l'académie. Les élèves doivent pouvoir trouver le maximum de formation à proximité, ce qui passe, dans l'enseignement professionnel, par la création de nouvelles filières en lycée professionnel. L'argument de la baisse démographique est mis en avant mais, ces dernières années, les effectifs de la voie professionnelle ont augmenté et la carte des formations s'est faite à moyens constants.

Sans formations supplémentaires et avec plus d'élèves, c'est bien une dégradation des conditions d'orientations qui est à l'œuvre. D'autant plus que chaque année des élèves restent sans affectation à la rentrée, faute de place, et ne sont orienté.es que tardivement, par défaut vers les bac pro ou CAP ayant des places vacantes. Comment une orientation subie pourrait-elle ne pas finir en décrochage scolaire ?

Cet appauvrissement dans les possibilités d'orientation est amplifié par la concurrence du réseau privé catholique qui capte une partie des formations. **La FSU dénonce tous les ans en CAEN la logique de complémentarité des réseaux** qui a pu conduire à ouvrir des formations dans le réseau privé catholique alors que la demande et les compétences existent dans le public. Elle s'est également mobilisée avec la profession pour défendre la place des INSPE sur les 4 départements.

Si les décisions des ouvertures-fermetures de formation reviennent évidemment au Rectorat, l'action de la FSU dans les instances paie car elle a permis de faire évoluer le projet de carte des formations.



LA FSU DÉFEND LE DROIT À UNE VRAIE FORMATION CONTINUE

La formation est un enjeu essentiel pour les collègues mais elle est trop souvent perçue comme une contrainte. Dans le 1^{er} degré, elle est imposée dans le cadre des 18h avec très peu de liberté de choix et des thématiques parfois très éloignées des réalités professionnelles. Dans le second degré, elle était devenue pendant longtemps très descendante et se résumait à de l'adaptation aux réformes. La pression sur le remplacement a même conduit à multiplier les formations « hors temps de face à face pédagogique » et à recourir de plus en plus à des formats en distanciel ou en hybride.

Depuis 4 ans, la FSU a mené un travail constant auprès du rectorat pour faire entendre les besoins des collègues et rappeler leur demande de formations pédagogiques concrètes, didactiques pour développer des compétences professionnelles nouvelles ou répondre à l'évolution des publics.

Dans les groupes de travail, les conseils académiques à la formation (CAF), lors de la présentation annuelle du programme

de formation, les élu-es de la FSU sont intervenu-es auprès de l'Ecole Académique de la Formation Continue (EAFC) pour obtenir des ajustements et des infléchissements. **L'action de la FSU a permis de limiter les formations hors temps scolaire, d'améliorer l'accessibilité aux modules d'inscription et d'abonnement, d'élargir les possibilités de formation dans le 1^{er} degré et de maintenir des formations disciplinaires dans le 2nd.**

A la rentrée 2026, un cadrage national sur 4 ans de la formation continue dans le premier degré est imposé. La FSU a dénoncé un pilotage pédagogique par la formation et est résolue à réaffirmer la liberté de choix pour chaque agent.e.



AVEC LA FSU POUR LE PRINCIPE D'ÉGALITÉ, CONTRE LES LOGIQUES MANAGÉRIALES !

D'inspiration managériale, la loi de transformation de la Fonction publique a supprimé l'avis des CAP sur les décisions individuelles relatives aux carrières. Elle a donc privé les personnels du droit d'être collectivement défendu.es pour leurs mutations, leurs avancements et leurs promotions.

Si les « lignes directrices de gestion » et « feuilles de route RH » prétendent encadrer désormais les carrières, ces textes affichent une volonté d'assujettir leurs déroulements à des décisions managériales opaques, peut-être parfois arbitraires lorsqu'il s'agit de départager des personnels. La FSU combat

piéd à piéd ces logiques, défendant le principe de l'égalité de traitement et la justification de la bonne application de celui-ci. **Elle accompagne tous les personnels dans leurs recours individuels et défend des logiques collectives fondées sur des critères débattus, connus de tous-tes, appliqués de manière transparente.**

Les rémunérations sont aussi soumises à ces logiques managériales. Nos traitements indiciaires s'affaiblissent du fait

du gel de la valeur du point d'indice et de l'absence de revalorisation des grilles indiciaires de carrière. A côté de cela se développent des mécanismes indemnitaires qui soumettent une part croissante de la rémunération à l'appréciation d'une prétendue manière de servir, et parfois même à des contreparties en termes de surcroît de travail, comme le « pacte » par exemple. La FSU s'y est toujours opposée et défend l'amélioration des rémunérations et des carrières.

LA FSU REFUSE L'AUSTÉRITÉ ET DÉFEND LA QUALITÉ DE NOS EMPLOIS AU SERVICE DE LA RÉUSSITE DE TOU.TES LES JEUNES !

Au prétexte d'une politique de l'offre, des milliards d'argent public ont été déversés sans aucune contrepartie pour des intérêts privés, et l'inégalité fiscale conduit à affaiblir les crédits mobilisables pour créer les emplois nécessaires à rétablir de bonnes conditions de travail et de rémunération pour les personnels et d'études pour les élèves. Et maintenant, c'est la démographie qui vient servir de prétexte à supprimer des postes ! **La FSU combat les logiques austéritaires et ses conséquences pour les collègues !**

La crise du recrutement, liée d'abord à la sous-rémunération de nos métiers, pousse à recruter davantage sous contrat et aboutit à des contradictions de gestion, comme par exemple sur la mobilité, entre les différents types d'emplois (fonctionnaires, CDI, CDD...). Au final, c'est la situation de chacune qui est dégradée. En défense de tous-tes, **la FSU revendique un plan massif de titularisation, c'est-à-dire le droit à la**

carrière pour tous-tes.

Lorsque de nouveaux métiers apparaissent, comme ceux des AESH ou des APSH par exemple, les logiques austéritaires entravent la possibilité même de mettre les moyens pour les politiques publiques qui en déterminent l'utilité sociale... Les AED en CDI se trouvent également dans la même situation. Après les avoir précarisé-es massivement, la création de nouveaux corps de fonctionnaires pour ces personnels et leurs métiers tardent. Pour la FSU, cette situation illustre la nécessité de combiner la lutte pour la reconnaissance de toutes et tous, la titularisation et celle contre l'austérité.



Les élu-es de la FSU siègent dans de nombreuses instances... Est-ce que vous les connaissez toutes ?

- >> Dans le **CSA-A** (Comité social d'administration académique), présidé par la Rectrice, la FSU lutte pour les moyens, défend les règles collectives.
- >> Dans les **CSA-SD** (Comités sociaux d'administration spéciaux départementaux), présidés par les DASEN, la FSU lutte pour les postes, la carte scolaire, les situations des écoles et des établissements.
- >> Au **CSA-SA** (Comité social d'administration spécial académique), présidé par le Secrétaire général d'académie, la FSU défend les personnels des services académiques.
- >> Au **CAEN** (Conseil académique de l'Education nationale), face à la région et aux élu-es, la FSU défend le service public d'éducation, la carte des formations, les conditions matérielles de travail.
- >> Dans les **F3SCT**, la FSU fait entendre la réalité des conditions de travail et lutte pour son amélioration.
- >> Au **CAF** (Conseil académique à la formation), la FSU se mobilise pour réorienter la formation vers les besoins des personnels.
- >> A la **CAELVE** (Commission académique sur l'enseignement des langues vivantes étrangères) et au **CALR** (Conseil académique des langues régionales), la FSU intervient pour promouvoir la diversité linguistique et les langues régionales.
- >> Au **CCRAFCA** (Conseil consultatif régional académique de la formation continue des adultes), la FSU défend les conditions de travail dans les GRETA et l'existence d'une formation continue des adultes publique.
- >> A la **CAAS** (Commission académique d'action sociale), la FSU défend les aides pour les personnels les plus fragiles, AESH et non titulaires.
- >> Dans les **conseils médicaux**, les représentant-es de la FSU défendent les situations individuelles des collègues.